

Quoi de BAUD ce mois-ci ?

Janvier 2017

BULLETIN N° 102

Publication, mise en page et impression :
Service Communication

Le mot du Maire

Intercommunalité, tournons la page...

C'est avec tristesse et beaucoup de regrets que j'ai terminé le dernier conseil communautaire de Baud Communauté à Melrand le 21 décembre dernier.

J'ai souhaité rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré au sein de notre communauté, les élus qui se sont succédés depuis 1996, les collaborateurs qui ont contribué au bon fonctionnement de la structure sous la houlette de son directeur.

Grâce aux divers équipements implantés sur notre territoire, la

commune de Baud a pu se structurer.

La Maison du Développement Économique, la Maison des Arts, les locaux des Services Techniques, l'aire de dépotage du SPANC sont, entre autres, autant d'équipements qui permettent à notre population locale de bénéficier de services de proximité et les zones d'activités économiques assurent des emplois sur notre territoire.

Dans la nouvelle organisation, le Pays de Baud aura encore son rôle à jouer et de nouveaux équipe-

ments devraient prochainement voir le jour : le pôle aquatique, la gendarmerie, un multi accueil pour la petite enfance.

Dans la nouvelle organisation, les élus de Baud veilleront à la mise en place d'un schéma de territoire cohérent et équitable. Tous ont promis d'être des partenaires loyaux mais vigilants et méfiants.

Bonne route à **Centre Morbihan Communauté**.



Jean-Paul BERTHO

La mairie vous informe

Invitation aux vœux du maire : commerçants, artisans, autoentrepreneurs, agriculteurs, associations sportives, culturelles, caritatives et sociales, vous êtes conviés aux vœux du Maire qui se déroulent le **vendredi 6 janvier** à 19h à la salle des fêtes du Scaouët.

Les **chiffres INSEE du recensement** sont arrivés, la commune compte désormais **6 334 habitants**, soit près de 50 habitants de plus qu'au dernier recensement.

Carte nationale d'identité : la procédure pour renouveler sa carte d'identité est modifiée à partir du 1^{er} décembre. Il est dorénavant demandé aux administrés de prendre rendez-vous avant de se déplacer car le dossier est traité informatiquement avec un poste équipé.

L'éclairage public de la commune est géré par des postes équipés d'horloges astronomiques. Ainsi, l'éclairage et l'extinction des points lumineux sont gérés automatiquement à partir des coordonnées géographiques de la commune. Pour des raisons sécuritaires et d'économie d'énergie, l'allumage fonctionne suivant les consignes de l'horloge et évolue dans le temps en fonction du degré de luminosité. L'extinction des feux se fait à 22h15 ou minuit selon les emplacements. L'axe passant du Pont de Baud à la route de Pontivy est, quant à lui, allumé en permanence.

Bien vivre ensemble à la ville comme à la campagne...

Un comportement responsable sur les routes : les usagers sont variés sur les routes de campagne, chacun ayant un objectif de déplacement bien différent. On se promène à pied, à vélo ou à cheval avant de rejoindre un chemin creux ou on circule en voiture, à moto, en camion ou en tracteur. La vitesse et l'emprise sur les routes ne sont pas les mêmes. La prudence et la bienveillance à l'égard de tous les usagers sont essentielles.

Les routes peuvent être salies par les engins agricoles lors de travaux de saison, par les animaux lors des déplacements ou par d'autres usages : pour la sécurité et le confort de tous, chacun s'efforce de signaler les zones temporairement impactées.

Un partage des espaces de loisirs : tous différents mais égaux en droit dans nos pratiques récréatives. Quelques soient les loisirs des uns et des autres, l'objectif commun est bien de pratiquer l'activité de son choix dans le respect de tous. Les règles de bonnes conduites rendent les espaces de loisirs plus agréables...



Rendez-vous de Janvier :

Vendredi 30 décembre : **concert du Bagad Bleidi Camors** à la salle du Scaouët.

Vendredi 6 : **vœux du maire** à 19h à la salle des fêtes pour les acteurs économiques et les associations.

Samedi 7 : **équi-collecte de sapins de Noël** dans le cadre du projet « Cheval territorial ». Trois points de collectes : le parking du Scaouët, le parking de l'avenue du Gourandel et la place du Champ de Foire.

Vendredi 13 : **vœux du Maire** au personnel communal.

Samedi 14 : **galettes des rois** organisées par Camping Car du Morbihan à la salle du Scaouët.

Dimanche 15 : **grande fête de la soupe** au champ de foire à partir de 11h. Concours de la meilleure soupe organisé par l'association Adeliss Les Biscottes. Inscriptions jusqu'au 10 janvier au 06.99.89.70.21.

Mercredi 18 : **championnat UNSS Run & Bike**.

Samedi 28 : **loto** organisé par Baldi-Mômes à la salle du Scaouët.

Krennlavar ar miz

Proverbe breton du mois :

Heol genver ne dal ket dinner

Le soleil de janvier ne vaut rien.



Blead mat. Bonne Année.

Sports et Loisirs

Tennis de table : critérium fédéral le 29 à la salle du Scaouët.

Baud Football-Club : dimanche 15 au Scaouët, l'équipe A reçoit le Stade Pontivien et l'équipe B reçoit Arzano.

Handball : match en prénational le 29 au Scaouët contre PL Lambazellec Brest, Baud Locminé 2 reçoit Guingamp 2.

Bulletin Municipal

Le bulletin municipal, l'agenda 2017 et le DICRIM* ont été distribués dans vos boîtes aux lettres pendant les vacances de Noël. Si vous ne les avez pas reçus, n'hésitez pas venir récupérer vos exemplaires en mairie.

***DICRIM** : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs.

Recensement militaire

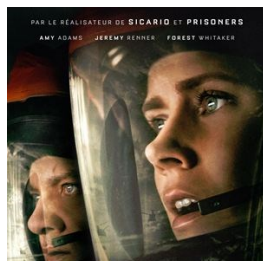
Le recensement est obligatoire pour tout jeune âgé de plus de 16 ans. Il suffit au jeune concerné de venir en mairie muni du livret de famille ainsi que d'une pièce d'identité.

Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté) dont la **participation est obligatoire pour passer des examens et concours d'Etat**. Par ailleurs, les informations recueillies permettent également l'inscription automatique sur les listes électorales.

Cinéma "Le Celtic"

Coup de cœur : **Le Premier Contact**

Lorsque de mystérieux vaisseaux venus du fond de l'espace surgissent un peu partout sur Terre, une équipe d'experts est rassemblée sous la direction de la linguiste Louise Banks afin de tenter de comprendre leurs intentions.



Le Quatro



Tous les mardis de 14h à 17h30 : **après-midi belote**.

Tous les mardis de 17h30 à 19h30 : **soirée tarot**.

Samedi 7 de 11h à 13h : **atelier "apprivoisez le numérique"** (tablette android).

Mardi 10 et 24 de 14h à 15h : **conversation en anglais**.

Mardi 10 et 24 de 15h à 17h30 : **atelier tricot**.

Vendredi 13 et 27 de 12h45 à 13h30 : **sieste musicale**.

Lundi 16 à 14h : **conférence** "Récit de voyage en 1840 dans le Morbihan intérieur de Pitre Chevalier", organisée par le Groupe d'Histoire du Pays de Baud.

Samedi 14 de 10h à 12h : **café littéraire de Louissette**.

Samedi 21 de 16h à 16h45 : **scrapbooking** pour les 3-6 ans.

Samedi 21 de 11h à 13h : **atelier "apprivoisez le numérique"** (tablette iPad/Apple).

Mardi 24 de 18h15 à 19h15 : **conférence** "Suscinio, le château des peintres et photographes" par Jean-Marc Michaud, Conservateur en chef.

Mercredi 25 de 14h à 16h : **jeu-vidéo en réseau World of Padman**.

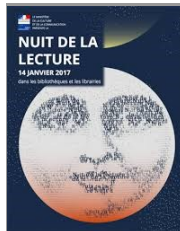
Vendredi 27 à 20h : **projection documentaire** "Enfants autistes : bienvenue à l'école".

Samedi 28 de 16h à 17h : **scrapbooking** pour les 7-10 ans.

Samedi 28 de 11h à 12h30 : **croc en bulles**.

Samedi 28 à 15h15 : **concert pédagogique** par l'atelier "Musique actuelle" de la Maison des Arts.

Un temps fort autour des Pink Floyd : présentation du groupe et de l'époque musicale, projection vidéo, cession musicale, exposition de livres et vinyles.



Nuit de la Lecture

Samedi 14 de 18h à 22h :

18h-19h : Prêts illimités,

19h-20h30 : Repas participatif en musique,
20h30 : **spectacle** "Contes phonographiés".

Atelier informatique grands débutants : ouverture d'un nouveau créneau horaire le mercredi de 10h à 11h à partir du 1^{er} février. S'inscrire auprès de la médiathèque.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

mardi de 12h à 19h30, mercredi de 10h à 18h, vendredi de 12h à 18h, samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h, dimanche de 14h30 à 18h.

Musée de la carte postale fermé en janvier pour le renouvellement de ses collections.